

BULLETIN N°33
ANNÉE 2022

St Igny de Vers

Saint-Igny
de-Vers
Commune du Haut-Beaufortais



St Igny
de Vers

SOMMAIRE

VIE COMMUNALE

Le mot du Maire	2
Infos pratiques	3
L'équipe municipale	3
Les salles communales	3
Budget 2022	4-5
Etat civil 2022	6
Le recensement de la population	7
Voirie	8
Gîte	8
Travaux / Entretien	9
Ils se sont installés	9
Bibliothèque	12
Ecole	13- 14 - 15
Le Département du Rhône	16
Agence Postale	16
Tri des emballages	17
Fleurissement du village	19

VIE ASSOCIATIVE

Calendrier des manifestations 2023	10
Trail du Sanglier	11
Sou des Ecoles	11
Anciens combattants	18
Le club des Sapins	18
Société de pêche	19
Soleil Beaujolais	20
ASSR	21
Ecurie St Rigaud	22-23
Vos sapeurs-pompiers	24-25
L'ADMR	26
Les Classes en 2	27
Naissances de l'année	27

Directeur de la publication :
Alain Morin

Rédaction et photos :
Danielle Deffaisse, Jocelyne Doléans,
Charlotte Filipek, Daniel Forest,
Jean-Yves Philibert

Maquette et Impression :
IM'POSE COM.

Tirage :
400 exemplaires

LE MOT DU MAIRE



Je l'écrivais déjà ces deux années précédentes, la pandémie COVID 19 n'est pas terminée et connaît hélas un rebond avec de nouveaux variants.

Il appartient donc à chacun d'entre nous d'être vigilant.

Pour les prévisionnistes, 2023 sera donc une année difficile marquée par un fort ralentissement de la croissance mondiale, ce qui inévitablement sera ressenti dans nos territoires ruraux.

A ces difficultés prévisibles vient s'ajouter l'évolution des coûts : alimentation, matériaux, énergie...

Il convient donc d'être très vigilant sur nos consommations, mais je considère que nous avons franchi une étape essentielle lors de la réhabilitation successive de nos bâtiments communaux et la réalisation de la chaufferie bois et notre réseau de chaleur.

Malgré tout, je recommande d'être particulièrement attentif aux consommations de gaz ou d'électricité lors de l'occupation des divers locaux, notre commune n'étant pas éligible à la dotation de soutien de l'état.

Le recensement de la population se déroulera du 19 janvier au 18 février 2023. André et Michel BASSET ont accepté d'assurer cette tâche. Nous vous remercions par avance de leur réserver un bon accueil.

Cette 33^{ème} édition du bulletin municipal va vous permettre de voir l'essentiel de l'activité de la vie communale et associative, aussi je remercie l'équipe municipale qui a travaillé à sa réalisation.

Je vous donne rendez-vous le dimanche 15 janvier 2023 à 11 H 00 pour les vœux du Maire et vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

**BONNE LECTURE BONNE FIN
D'ANNÉE.**

INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Mardi et Jeudi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00
Samedi matin : 9h00 - 12h00
Contacts : 04 74 04 50 46
mairie@saintignydevers.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

Du mardi matin au samedi matin inclus de 9h00 à 11h45
La levée du courrier s'effectue du lundi au vendredi à 15h15
Le samedi matin à 11h00

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le mardi et le samedi matin de 10h00 à 12h00

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE DE DEUX-GROSNES

Mardi : 8h00 - 12h00
Mercredi 14h00 - 17h00
Samedi 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00
La déchetterie est accessible sur présentation d'une carte d'accès.

Vous ne possédez pas de carte : le formulaire est disponible en Mairie ou sur le site Internet de la C.C.S.B :
www.ccsb-saonebeaujolais.fr

MARCHÉ

Le mardi matin, place de la Poste, de 10h00 à 12h30

GÎTE DE GROUPE COMMUNAL

Tarif de la nuitée : 16,00 €
Taxe de séjour : 0,50 €
Contact informations et réservations : Mme TELUOB Sylvie
06 08 35 94 82

CARTE D'IDENTITÉ

Le dossier de demande de carte d'identité est traité par les services de la Mairie de Deux- Grosnes (Monsols). Au préalable, prendre rendez-vous au 04 74 04 70 39

VIVRE EN HAUT-BEAUJOLAIS (V.H.B.)

Centre Social 327 Montée des Esses 69860 DEUX-GROSNES
Tél : 04 74 04 73 87

Accueil et informations :
Lundi au vendredi : 9h00 - 12h00.
Mardi et Jeudi : 13h30 - 17h00

V.H.B. accueille dans ses locaux :
La permanence M.S.A. Ain-Rhône
Permanence sociale :
le mardi de 14h00 à 16h00
sur RDV au 06 83 99 08 45

La permanence de la Mission Locale. Tous les 15 jours, le mercredi matin de 9h15 à 11h45 sur rendez-vous au 04 74 02 91 50

TRANSPORT À LA DEMANDE

Le dossier d'inscription est disponible sur demande auprès de la C.C.S.B. ou à télécharger sur le site www.ccsb-saonebeaujolais.fr

HORAIRES GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Lundi, mardi, jeudi : 17h00 - 18h00
Mercredi : 8h30 - 12h00

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Le conseil municipal est composé de 15 membres : : Alain MORIN, Daniel FOREST, Jean-Yves PHILIBERT, Michel BOURBON, Danielle DEFFAÏSSE, Jocelyne BROUSSE, Gabriel CHABANON, Gérard CHABANON, Karim FARSI, Charlotte FILIPEK, Anthony FOREST, Emilie JOLIVET, David LAVENIR, Georges PERRONNET, Stéphane TEILLARD.

Les employés communaux : Séverine CONDEMINE, Jocelyne DOLÉANS, Hervé DURAND, Sylvie TELUOB, Marie-Hélène JACROT.

SALLES COMMUNALES

LA COMMUNE DISPOSE DE 3 SALLES

- La salle des associations
- La salle de formation
- La salle polyvalente

La réservation s'effectue auprès de Mr Jean-Yves Philibert tél : 07 60 43 95 63 les lundi/mardi/jeudi/vendredi/samedi de 9 h 00 à 12 h 00.

Mise à disposition des salles :

- La salle des associations est réservée et mise à disposition gratuitement

pour le Club des *Sapins* et pour toutes les associations de la commune pour y tenir leurs réunions.

- Les salles de formation et polyvalente sont ouvertes à la location. Monsieur André BASSET au 04 74 04 57 91 ou 06 23 71 27 19 et Monsieur Michel BOURBON gèrent l'état des lieux, la remise des clés et les formalités de mise à disposition de l'une de ces deux salles, une attestation d'assurance et un chèque de caution vous seront demandés.

TARIFS SALLE POLYVALENTE (hors frais de gaz et d'électricité)

Association de la commune

Location salle : 153,00€
Location salle + cuisine : 183,00€

Association extérieure

Location salle : 457,00€
Location salle + cuisine : 534,00€

Particulier résidant à St-Igny

Location salle : 305,00€
Location salle + cuisine : 381,00€

Particulier non résidant à St-Igny

Location salle : 487,00€
Location salle + cuisine : 534,00€

Une mise à disposition est prévue pour des funérailles civiles ou pour un pot de l'amitié après obsèques moyennant la somme de :
Salle polyvalente : 80,00€
Salle formation : 75,00€



BUDGET

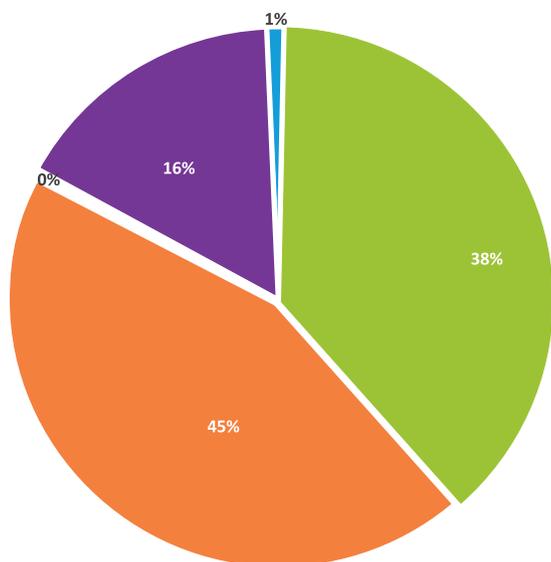
2022

RÉSULTAT DE CLÔTURE EXERCICE 2021

Fonctionnement = 1 147 344.50

Investissement = - 90 289.92

Solde excédentaire = 1 057 054.58

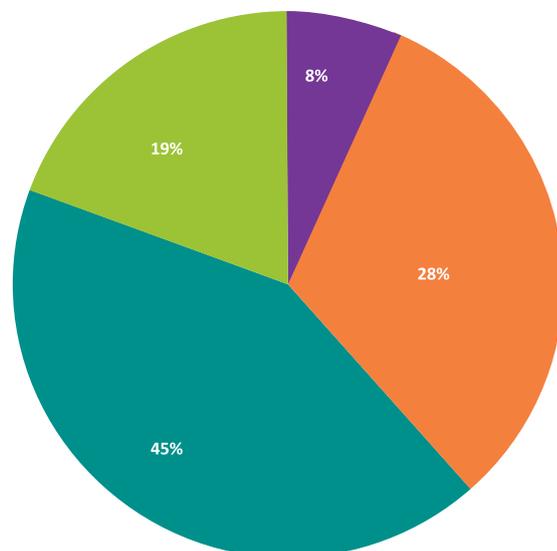


BUDGET FONCTIONNEMENT DÉPENSES

Pôles	Montants
Charges générales	166 900 €
Frais de personnel	200 950 €
Charges financières	1400 €
Charges gestion courante	69 700 €
FNGIR	3 500 €
TOTAL DES DÉPENSES	442 450 €

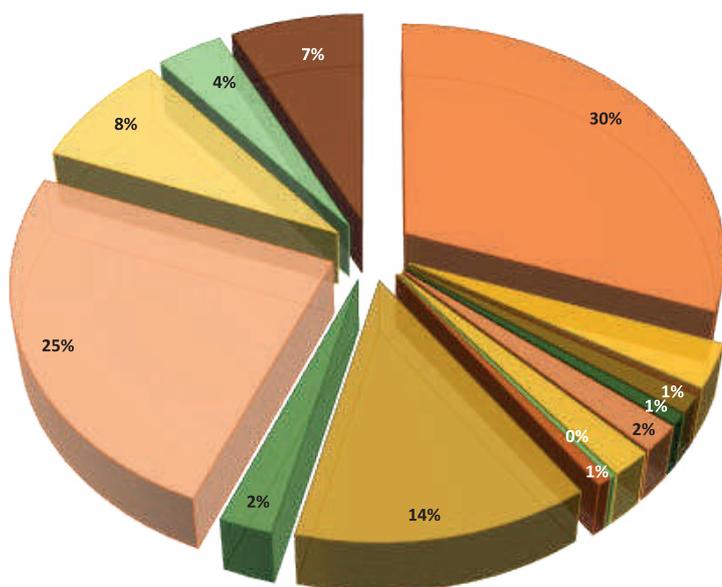
BUDGET FONCTIONNEMENT RECETTES

Pôles	Montants
Produits exploitation	43 000 €
Dotations et participations	148 000 €
Recettes fiscales	235 000 €
Revenus des immeubles	100 000 €
TOTAL DES RECETTES	526 000 €



D'où un excédent de fonctionnement de 83 550 €

BUDGET INVESTISSEMENT DÉPENSES



Pôles	Montants
Atelier ZA	494 144 €
Atelier communal	50 000 €
Borne incendie	10 000 €
Bureautique	4 000 €
Cimetière	20 000 €
Espaces verts	12 000 €
Matériel outillage	30 000 €
Mobilier	30 000 €
Panneau information	4 000 €
Remboursement capital emprunts	10 500 €
Terrains bâtis	220 000 €
Terrains nus	40 000 €
Restructuration gîte	400 000 €
Traversée du Bourg	130 000 €
Travaux bâtiments	60 000 €
Vestiaires stade	120 000 €
TOTAL DES DÉPENSES	1 634 644 €

BUDGET INVESTISSEMENT RECETTES

Pôles	Montants
Subvention équipement	410 000 €
Créances sur particuliers	14 040 €
Fonds compensation TVA	70 000 €
TOTAL DES RECETTES	494 040 €



Les dépenses d'investissement 1 634 644 – 494 040 = 1 140 604 € sont financées par l'exercice de clôture 2021 de 1 057 054 € et l'excédent de fonctionnement 2022 de 83 550 €.



NAISSANCES

Louis BALLANDRAS	67 Impasse de l'Eglise	15/12/21
Maeva CATTANEO	126 Allée du chant des oiseaux	20/04
Baptiste COCHET	1449 Route de la Clayette	31/05
Léandre DESIGAUX	1441 Chemin des Côtes	08/06
Tayron ECHALLIER AUVRAY	300 Montée des Terres de la Cour	25/07
Éliott BRAILLON	293 Chemin de Chenevière	24/08



PACS

Julie MAZOYER + Pierre CREUZERAND	68 Rue de la Gare	28/01
Marilyn JANIN + Alexandre DESCAILLOT	1111 Chemin des Côtes	04/10



DÉCÈS

René Jules Pierre SAVOYE	68 Impasse du Rousset	02/01
Jean Antonin MONTANTEMÉ	289 Chemin des Côtes	18/01
Paul NGOUMA MOUYOTI	292 Allée de la Boissière	20/01
Germaine GEORGES COUDERT	292 Allée de la Boissière	22/01
Marcelle LAMURE DECHAVANNE	1263 Chemin des Côtes	15/02
Janie Françoise MOREL GILLE	292 Allée de la Boissière	19/02
Malika CHOUANIA	292 Allée de la Boissière	09/03
Olivier CONDEMINE	420 Chemin de Chenevière	07/05
Edgard VINCENOT	292 Allée de la Boissière	14/05
Claude PRA	292 Allée de la Boissière	07/06
Finn STABAEK	14 Impasse des Boyards	17/06
Michel PROVOST	3563 Route de la Clayette	17/06
Madeleine MARJOLLET BARBET	292 Allée de la Boissière	26/06
Raymond MURE	292 Allée de la Boissière	15/07
Jean-Jacques DUFAY	292 Allée de la Boissière	06/08
Raoul CELLARD DU SORDET	100 Chemin du Moulin de Vers	28/10
Auguste Michel CLAUDAUD	1451 Route des Echarmeaux	01/11

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Recensement
de la population 2023



Le recensement des habitants de notre Commune sera réalisé en 2023.

Cette enquête se déroulera du jeudi 19 janvier au samedi 18 février 2023. Deux agents recenseurs assureront cette enquête : messieurs André et Michel BASSET.



Michel BASSET & André BASSET

Réalisé par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) et les communes, le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune.

Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, condition de logement.

C'est grâce à ces données que les projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

En effet, de ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes. Du nombre d'habitants dépendent le nombre d'élus, la détermination du mode de scrutin....

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permet de définir les politiques publiques nationales et, au niveau local, elle sert à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, infrastructures des transports, etc...). Elle aide également à cibler les besoins en logements, aux associations de mieux répondre aux besoins de la population, les projets d'implantations d'entreprises de commerces et services,

VOIRIE

Crédits alloués pour l'année 2022 :
120 868 € TTC

Programme réalisé :

- VC 2 et 3 : Chemin de Vibus : reprofilage, enduit monocouche. Traversée avec tête d'aqueduc de sécurité.
- VC 4 : Chemin de la Brosse : reprofilage, purges, monocouche
- VC7 et 27 : Chemin des Charmes, reprofilage, enduit monocouche.
- VC9 et 24 : Chemin de la Forêt, reprofilage, purges, enduit monocouche
- VC17 : Montée du réservoir, purges au carrefour, mise à la cote, bouche à clé.
- VC401 : Vers, Moulin de Vers : purges, reprofilage, enduit monocouche, curage fossés.
- VC1 : Les Gays, enrochements suite à déformation de chaussée.
- Chemin du St Louis : les Janets, Reprise de canalisation eaux pluviales, tapis enrobé BBO/10
- Remise en forme de certains fossés sur différents chemins de la commune.

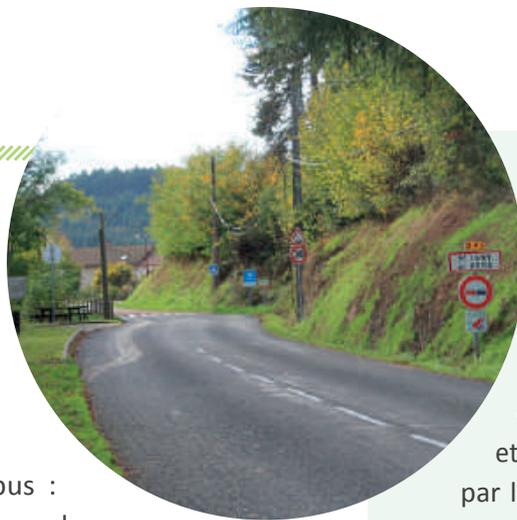
La traversée du village est terminée, mise en sécurité du cheminement piéton par des barrières (place de l'église jusqu'au parking de la poste),

Installation de trois passages surélevés afin de réduire au mieux la vitesse de certaines personnes irresponsables dans la traversée du village.

Rénovation de la résine sur tous les cheminements piétons du Bourg aux Michels.

Remise en peinture de toutes les places de parking.

Tous les travaux de la traversée du village n'auraient pu se faire sans la participation du DÉPARTEMENT DU RHÔNE et de la RÉGION.



GÎTE

EXTENSION DU GÎTE DE GROUPE

La restructuration des locaux situés côté façade est de l'ancien presbytère et occupés durant quelques années par le cabinet d'infirmiers est en cours de réalisation.

La réhabilitation totale de ces locaux répartis sur deux niveaux conforte notre offre touristique en créant un espace d'accueil de 8 couchages supplémentaires.

L'aménagement de cet espace se présente comme suit :

- 5 chambres
- 3 salles de bain, 3 wc
- 1 espace pour personne à mobilité réduite
- 1 salon
- 1 salle à manger
- 1 cuisine
- Des toilettes homme et femme

La capacité d'accueil totale du gîte de groupe est désormais de 30 personnes.

Le dossier administratif de réhabilitation a été instruit en 2020. En raison de la pandémie, la réalisation du projet a pris du retard.

La Commune a bénéficié d'aides :

- DÉPARTEMENT DU RHÔNE : 24 %
- DETR (Etat) : 30 %
- RÉGION : 20 %

Du montant hors taxes de l'investissement.



TRAVAUX / ENTRETIEN

- Restauration de deux vitraux de l'église, ceux-ci ont été réinstallés dernièrement
- Réfection de l'étanchéité de la toiture de la chaufferie bois
- Achat d'un photocopieur pour l'école



ILS SE SONT INSTALLÉS !

Bienvenue à

CLEMENT Antoine

Artisan

Charpente, couverture, menuiserie,
zinguerie, ossature bois.

Adresse :

59 chemin du Saint Louis
69790 Saint Igny de Vers

Contacts :

06 43 80 55 62

antoine.clement.2.3@gmail.com

Facebook : Antoine Clément

charpentes/couverture/zinguerie



Bienvenue à

Emmanuel et Dorian ACHAINTE

Scierie Bois des forêts

Adresse :

2405 Route d'Ajoux
69790 Saint Igny de Vers

Contacts :

06 88 65 67 85 et 06 47 09 54 72

scierieachaintre@gmail.com



CALENDRIER des manifestations 2023

JANVIER : **Samedi 7 :** Bal du Sou des Ecoles (bal des jeunes)
Samedi 14 : Assemblée générale des pompiers (salle associations)
Dimanche 15 : Vœux du Maire
Samedi 28 : Foire au village + bal de l'Ecurie Saint Rigaud
Dimanche 29 : Assemblée générale de la pêche (salle associations)

FÉVRIER : **Samedi 4 :** Défilé humoristique de la classe en 3 suivi d'un bal
Dimanche 12 : Journée des conscrits de la classe en 3

MARS : **Samedi 4 :** Repas de la chasse
Samedi 11 : Sainte Barbe des pompiers - 40 ans (à Aigueperse)
Dimanche 12 : Matinée vente à emporter au profit du Sou des Ecoles
Vendredi 17, samedi 18, vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 : Représentations théâtrales
Dimanche 26 : Trail du Sanglier

AVRIL : **Samedi 1^{er} :** Rallye de Charbonnières
Samedi 15 : Repas du foot (salle Polyvalente de St Igny de Vers)
Samedi 22 : Repas des Anciens
Samedi 22 : Bal de la classe en 4
Samedi 29 : Formation de la population aux premiers secours

MAI : **Samedi 6 :** Bal des pompiers
Samedi 17 : Tournoi vétérans en soirée

JUIN : **Samedi 10 & dimanche 11 :** Challenge SEAC Auto-cross
Samedi 17 : Concours de pétanque du foot (au stade de St Igny de Vers)
Vendredi 30 : Gala de danse (salle Polyvalente de St Igny de Vers)

JUILLET : **Samedi 1^{er} :** Gala de danse (salle Polyvalente de St Igny de Vers)
Dimanche 16 : Fête Patronale

SEPTEMBRE : **Samedi 9 :** Bal des pompiers
Samedi 16 et dimanche 17 : Championnat d'Europe d'Auto-cross

OCTOBRE : **Samedi 7 :** Bal du foot
Samedi 14 : Brioche de l'ADMR
Samedi 28 : Bal de la classe en 4

NOVEMBRE : **Dimanche 5 :** Soupe aux choux des pompiers

DÉCEMBRE : **Samedi 2 :** Calendrier des pompiers
Samedi 9 : Calendrier du foot
Samedi 23 : Bal de l'Ecurie Saint Rigaud
Samedi 23 : Vente d'huîtres et de produits de Noël au stade de foot
Samedi 31 : Réveillon

LE TRAIL DU SANGLIER

Merci.....!

Un simple mot prend tout son sens lorsque l'on peut voir le résultat d'une belle édition grâce à l'aide et la générosité de tous les bénévoles !

En effet, c'est ce fameux 27 mars 2022 que s'est déroulé le trail du sanglier !

Après 2 années consécutives sans pouvoir organiser notre course suite aux conditions sanitaires du moment, nous avons pu remédier à cela et réussir à rassembler tous les éléments nécessaires à la réussite d'une manifestation : du soleil, des participants et des bénévoles. Tout ce joli mélange laisse encore une fois de beaux souvenirs à chacun et l'envie de recommencer l'année suivante !

Les sportifs, que nous espérons aussi nombreux que cette épreuve 2022 (plus de 600 coureurs ont pris le départ) auront le plaisir de retrouver nos parcours et profiter de nos paysages printaniers.

En partant du circuit de la Brosse, pour rejoindre le viaduc du Châtelard, sans oublier un petit passage par le point culminant du Rhône, le mont Saint Rigaud, autant de sentiers nécessaires pour pouvoir observer et apprécier notre beau territoire. Sans oublier la roche d'Ajoux, animée ce jour-là par la fanfare de l'Echo du Vallon pour encourager nos coureurs et leur redonner du baume au cœur afin de venir à bout d'un circuit éprouvant. Une super ambiance musicale, dans un décor somptueux, ça vaut le détour, croyez-nous !!!

Nous tenons à remercier nos partenaires et sponsors : Santos, Mcs, Run expert, boîte@com. Mais également, l'association Sports et Loisirs, la commune de Saint Igny de Vers, l'Echo du Vallon, ainsi que l'Ecurie Saint Rigaud pour le prêt du site de départ et d'arrivée du trail du sanglier.

Plus qu'à vous donner rendez-vous l'année prochaine, le dimanche 26 mars 2023, en vous espérant aussi nombreux et aussi motivés pour se retrouver !

Les personnes souhaitant se porter volontaire pour nous aider peuvent nous contacter :

CONTACT@TRAIDUSANGLIER.COM



BIBLIOTHÈQUE



En cette année 2022, l'équipe de bénévoles de la bibliothèque a été heureuse d'accueillir davantage de lecteurs et espère que cette embellie se confirmera cette année à venir.

L'exposition photos prévue avant la parenthèse « covid » sera programmée courant 2023.

De nombreuses personnes nous ont déjà remis leurs vieilles photos de classe, si d'aventure vous en possédez aussi, merci de bien vouloir nous les confier afin de les scanner puis de vous les rendre.

Dans la perspective de mise en place d'ateliers jeux pour les enfants, les familles intéressées sont invitées à se faire connaître directement à la bibliothèque.

Nous vous souhaitons une très belle année 2023 et nous vous attendons toujours plus nombreux lors de nos permanences les mardi et samedi de 10 h à 12 h.



SOU DES ECOLES

Depuis de nombreuses années, le Sou des Ecoles du RPI St Igny de Vers / Aigueperse se mobilise pour permettre aux enfants et à leurs enseignantes de partir en sortie scolaire afin de faire de nouvelles découvertes toujours plus enrichissantes. En mai 2022, toutes les classes du RPI St Igny de Vers / Aigueperse ont participé à une classe découverte de 5 jours pour les classes du CP au CM2 et de 3 jours pour les maternelles.

Le Sou des Ecoles gère également l'administration de la cantine, qui accueille tous les midis une quarantaine d'enfants sur la soixantaine que compte le RPI.

En ce début d'année scolaire, les membres du Sou des Ecoles sont :

- Présidente : Angélique AUCLERC / Vice-présidentes : Bérengère MARQUES et Camille LATHUILIÈRE
- Trésorière : Claire SEVE / Vice-trésorière : Camille PHILIBERT
- Secrétaire : Mélanie PILLOUX / Vice-secrétaire : Carole DUPERRON

Chaque année, les enseignantes décident d'un thème commun aux deux écoles sur lequel les enfants travaillent toute l'année.

Le thème retenu est les animaux à travers les arts visuels.

Manifestations prévues cette année

Bal des jeunes : **janvier 2023**

Matinée vente : **mars 2023**

Vente de plants de fleurs & légumes : **mai 2023**

La Kermesse : **juin 2023**

Nous vous souhaitons une belle année 2023 à tous.

Contact Sou des Ecoles :

Soudesecoles.stigny@gmail.com



ECOLE

EFFECTIFS DU REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL : SAINT IGNY DE VERS – AIGUEPERSE

A Saint Igny de Vers :

22 en maternelle - 18 en cycle 2

A Aigueperse :

22 élèves en cycle 2 et 3

TOTAL : 62 élèves

L'équipe pédagogique est composée de :

A Saint Igny de Vers :

Classe de cycle 1 et directrice :

M^{me} BERNARD Marion & M^{me} BERNARD Manon

Classe de cycle 2 : M^{me} OCANA Vanessa et M^{me} SCHULZ Françoise

A Aigueperse :

Classe de cycle 3 et directrice :

Mme PINTO Marjorie

ATSEM, garderie, surveillance transport scolaire et cantine :

M^{mes} CONDEMINÉ Séverine, TELUOB Sylvie,

CHAPUIS Christelle et BOUILLOT Véronique

Restauration scolaire :

M^{me} FAYARD Pascale

A.E.S.H.(Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap) :

M^{me} DESCHAUX-BLANC Corinne

(classe de cycle 3)

M^{me} FERLAY Carole (classe de cycle 1)

Ecole Primaire Publique

76, place de la Mairie

69 790 Saint Igny de Vers

tel : 04 74 04 56 63

ce.0693341g@ac-lyon.fr

Blog :

<https://rpi-aigueperse-saint-ign-y-de-vers.blog.ac-lyon.fr/>

CLASSE MATERNELLE - CLASSE DEHORS - PARCOURS SENSORIEL



L'EAU EN HIVER / L'EAU EN ÉTÉ - NOURRIR LES OISEAUX L'HIVER

L'inscription des nouveaux élèves pour l'année scolaire 2023-2024 se déroulera dans le courant du mois de mai. Merci de vous renseigner auprès de la mairie ou de l'école si vous souhaitez inscrire votre enfant. La scolarisation est obligatoire pour tous les enfants nés en 2020. Pour ceux nés avant le 01/09/2021, une inscription est possible.

Bilan des actions du projet d'école et perspectives pour 2022 -2023

Parcours maternelle.

Accompagner le jeune enfant et sa famille dans son appropriation de son « métier » d'élève.

- **Faire classe à l'extérieur une matinée par semaine**
Presque toutes les semaines, les élèves de maternelle ont eu classe à l'extérieur une matinée. Ce qui a permis de développer des compétences psychosociales et disciplinaires en utilisant le support de la nature.

Parcours de réussite scolaire

Renforcer la continuité des apprentissages et la cohérence verticale des enseignements de la maternelle au CM2.

- **La plus chouette des gazettes** : Réduction du format du journal du RPI : 1 page par cycle (format pdf), pas de rubriques définies

au préalable, reflet du travail en classe : une parution cette année.

- **Harmonisation d'outils communs aux 3 cycles** : classeur culturel pour toutes les classes du RPI qui regroupe les rencontres : artistes, techniques, domaines, etc...
- **Projet en lecture « le prix des incorruptibles »** Les élèves de CE2-CM1-CM2 participent au « prix des incorruptibles ». Ils ont pu découvrir et lire les 5 livres proposés. Ils ont voté au mois de mai et ont choisi leur livre préféré dans chacune des sélections. Un diplôme leur a été remis à l'issue de ce projet. La classe est inscrite pour le 34ème prix des incorruptibles l'année prochaine avec la sélection CE2-CM.
- **Liaison école collègue**
Cette année, aucune visite du collège n'a eu lieu. Les élèves de CM2 ont participé à un rallye-lecture. A la suite de cela, un travail a été mené avec Mme JULLIAN, professeur documentaliste au collège de Monsols. Ce travail consistait à élaborer un booktube. Les portes ouvertes du collège de Monsols ont lieu le 10 juin et ont permis d'accueillir les futurs élèves de 6ème et leurs parents.
- **Liaison maternelle-CP** Les CE1 iront visiter leur future classe le vendredi 24 juin et seront remplacés dans leur classe par les GS. Pendant plusieurs après-midis à partir du 27 juin, les grandes sections iront dans la classe de CP-CE1 et les CE1 seront accueillis en maternelle. Les CE2 iront visiter leur future classe le 24 juin. Les CM2 seront alors accueillis en maternelle pour équilibrer les classes.

Parcours citoyen et éco-citoyen

Former des élèves citoyens, respectueux dans les différents espaces de l'école et renforcer la liaison école-famille.

- **Participation aux commémorations.** Les classes n'ont pas participé aux commémorations cette année scolaire : en novembre pour raison sanitaire et au mois de mai à cause du départ imminent pour la classe découverte.
- **Collaboration entre le RPI et la maison de retraite La Boissière** Les élèves d'Aigueperse sont allés à la Boissière le mardi 5 juillet pour une après-midi jeux de société avec les résidents. Nous espérons reconduire les rencontres avec les autres classes pour 2022-2023. Renforcer la liaison école-famille :
- **Permis piéton.** Les élèves d'Aigueperse ont passé le permis piéton. Cela est possible grâce à l'intervention d'un gendarme de Fleurie.



L'ENVOL DES PAPILLONS

- **Fédération de pêche de la Loire.** La classe d'Aigueperse a participé à une animation sur la loutre et le castor, la classe de CP - CE1 sur les petites bêtes de la rivière. Après avoir attrapé, observé et relâché des petites bêtes dans la rivière, une fresque a été construite avec les élèves et a été exposée à la kermesse.
- **Sytraival.** La classe d'Aigueperse a participé à une animation sur le gaspillage alimentaire.
- **Conseil de vie des enfants du RPI.** En raison du contexte sanitaire et de l'impossibilité de brasser les élèves, puis à cause du départ en classe découverte, aucun conseil de vie n'a eu lieu cette année.
- **Le « Jardin »** Dans les deux écoles, nous avons continué à entretenir les extérieurs. La cour de l'école à Saint Igny a été fleurie et les élèves d'Aigueperse ont fait quelques plantations. A Saint Igny, un poulailler aux normes sanitaires a accueilli 2 poules. Malheureusement, la vieillesse et une fouine les ont décimées. Notre thème de travail s'éloignant de celui des animaux, nous ferons une pause dans ce projet. Un élevage de coccinelle en CP-CE1 et de papillons en maternelle ont été réalisés et Plumette, le cochon d'inde de la classe de cycle 2 se porte bien.
- **Projet écran** Les élèves d'Aigueperse ont participé en fin d'année à un projet sur les écrans proposé par le VHB : animation en classe par les animatrices de VHB, défi 10 jours sans écran, activités en classe.
- **Correspondance avec les classes du RPI Propières Saint Clément de Vers.** Elle a bien fonctionné pour les 3 classes tout au long de l'année scolaire.

ECOLE SUITE

La classe découverte a permis la rencontre entre les correspondants.

- **Classes découvertes** Ces classes découvertes se sont bien déroulées. Les maternelles sont parties du 17 au 19 mai à Laizé à la découverte des poneys. Les deux autres classes se sont rendues dans le Vercors au Fau de Roissard du 9 au 13 mai à la découverte de la montagne. Les apprentissages prévus lors de l'élaboration de ce projet ont été bien mis en place. Nous avons présenté un diaporama de photos pendant la kermesse et un livre souvenir de photos a été proposé à la vente. Nous remercions les mairies et le Sou des écoles pour leur aide financière.

Parcours d'éducation artistique et culturelle

Développer le goût de la culture et la curiosité des élèves, favoriser les pratiques et l'acquisition de connaissances.

- **Chorale** Les cycles 1 et 2 ont essayé de se retrouver quand cela était autorisé dans le protocole sanitaire. 4 chants en commun ont été proposés pendant le spectacle de la kermesse.
- **Kermesse** La kermesse a eu lieu le 17 juin. Nous remercions la mairie de Saint Igny pour leur assistance technique et les parents qui ont organisé l'après-spectacle. Nous pensons avoir fourni un spectacle de qualité même si nous n'avons eu que très peu de retour de la part des parents. C'est aussi un constat fait après la classe découverte.

PLUMETTE LE COCHON D'INDE

LA CHORALE TOUS LES VENDREDIS APRÈS-MIDI



PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE PROCHAINE

- Les actions liées au projet d'école vont être poursuivies.
- **Projet piscine** : les élèves de GS, et de cycles 2 et 3 auront des séances de piscine la semaine du 19 au 23 juin. Le nombre d'accompagnateurs qui seront agréés est dès à présent suffisant. Les mairies prennent en charge le financement du transport. Nous les remercions.
- **Pour les élèves d'Aigueperse** :
- **projet "Développement des compétences psychosociales"** en partenariat avec l'association ADES. Ce projet a été proposé par la circonscription et se déroulera sur 3 ans.
- Les deux classes de Saint Igny s'appuieront sur le

programme « Atole » développé par le chercheur J.P. Lachaux. C'est un programme de découverte et d'apprentissage de l'attention en milieu scolaire, pour apprendre l'ATTention à l'écOLE (« ATtentif à l'écOLE »).

- Les enseignantes utiliseront le thème des animaux dans les Arts comme fil directeur des apprentissages pour l'année 2022-23.
- Les trois classes participeront au dispositif « École et cinéma ».



LE DÉPARTEMENT DU RHÔNE AU SERVICE DE TOUS LES RHODANIENS



Le Département est compétent dans 4 grands domaines d'actions - Solidarités, Éducation et attractivité, Politiques territoriales, Finances, Ressources et Développement durable - regroupant 12 politiques publiques, pour un budget global de 601,12 M€ (2022).
Le Rhône en chiffres :

- 52 collèges, 2M de repas/an
- 12 Maisons Familiales Rurales
- 3 600 km de sentiers balisés, 46 espaces naturels sensibles
- 1 musée, 80 000 visiteurs/an
- 2 médiathèques, 154 bibliothèques territoriales
- 269 M€/an dédiés aux solidarités, 40 000 prestations sociales/an
- 82 établissements d'accueil pour les seniors
- 36 établissements d'accueil du jeune enfant, 69 micro-crèches
- 4 M€/an de dotation au monde agricole
- 2 872 km de routes départementales, 1 700 ouvrages d'art
- 270 000 logements et locaux pro desservis par le haut débit d'ici fin 2022
- 105 M€ sur 6 ans investis dans des bâtiments scolaires basse consommation



208 communes
www.rhone.fr

LE SAVIEZ VOUS ?

Le Partenariat territorial permet de soutenir des investissements de proximité au service des Rhodaniens, d'accompagner, guider et conseiller, communes et intercommunalités dans leurs projets et de maintenir ou créer des milliers d'emplois.
Ce sont ainsi 10 M€ qui sont budgétés, chaque année.

Depuis 2020, grâce à ce dispositif, le Rhône, 1^{er} partenaire des collectivités, a soutenu les projets suivants dans la commune de **SAINT-IGNY-DE-VERS**

- Aménagement d'un espace cinéraire au cimetière
- Construction d'un abri de stationnement clos et couvert derrière la salle polyvalente
- Sécurisation de la traversée du bourg
- Extension des vestiaires du stade
- Construction d'un garage automobile et d'ateliers de réparation



AGENCE POSTALE

Laure Doléans a demandé sa mise en disponibilité pour l'emploi qu'elle occupait à l'Agence Postale depuis 11 années.

Celle-ci a entraîné la démission de sa remplaçante Laetitia Perronet qui ne pouvait en assurer l'ouverture cinq matins par semaine.



A compter du 08/11/2022 Marie- Hélène JACROT a été recrutée afin d'en assurer le remplacement.

Nous lui proposons d'en développer l'activité à son tour afin de pouvoir maintenir son ouverture dans le temps.



Bilan de l'année 2021

Emballages
+ 6% par habitant
2020 : 592,1 tonnes
2021 : 632,6 tonnes
soit 15,4 kg / habitant

Papier / Journaux
- 3% par habitant
2020 : 647,9 tonnes
2021 : 633,3 tonnes
soit 15,4 kg / habitant

Vers
idem 2020
2020 : 7 504,8 tonnes
2021 : 7 517,5 tonnes
soit 55,3 kg / habitant

Compostage
2020 : 211 composteurs vendus
2021 : 427 composteurs vendus
+ 5 sites de compostage collectif
soit environ 460 nouveaux foyers équipés

Ordures ménagères
+ 3% par habitant
2020 : 9 465,7 tonnes
2021 : 9 794,4 tonnes
soit 214,9 kg / habitant

Déchèteries
+ 21% par habitant
2020 : 10 307,3 tonnes
2021 : 12 539,1 tonnes
soit 262,1 kg / habitant

Refus de tri*
+ 10% par habitant
2020 : 182,5 tonnes
2021 : 201,1 tonnes
soit 4,4 kg / habitant
* Les déchets non conformes jetés dans les conteneurs d'emballages

Multimatériaux* = 51 Groupes de Ryffort
+ 2% par habitant
2020 : 146,26 tonnes
2021 : 143,5 tonnes
soit 31,9 kg / habitant
* Appareils / jouets et autres objets en plastique

Soit une production totale de déchets de 26 319 tonnes en 2021 donc :

567,5 kg/habitant de la CCSB en 2021

Il est indispensable de réduire nos déchets !

Faire ses déchets, ça fait du bien à la planète.
CCSB - Service Gestion des Déchets

ENFIN TOUS LES EMBALLAGES RÉUNIS DANS LE JAUNE !



Vous souhaitez acquérir un composteur d'extérieur ?
La CCSB vous accompagne !



Composteur Bois 400 litres
20 € l'unité
H 78 cm x L 74 cm x l 74 cm

La CCSB propose également des lambricompoteurs (composteurs d'intérieur). Contactez-nous pour plus d'infos !

- 1 Compléter le bon de commande ci-dessus et préparer votre règlement : par chèque à l'ordre du Trésor Public, ou en espèces.
- 2 Envoyer le tout à CCSB - Service Gestion des déchets, 105, Rue de la République - CS 30010 69824 BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS CEDEX ou à déposer dans votre Mairie
- 3 Nos services vous contacteront pour fixer un RDV de retrait du composteur. À retirer au Centre Technique Municipal, au 65, rue du Lavoir 69220 Belleville-en-Beaujolais

Vos coordonnées :

Nom et prénom : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____
 Commune : _____

Téléphone * : _____
 Adresse mail * : _____

* obligatoires afin de vous contacter pour le retrait du composteur

Vous souhaitez acquérir :

1 composteur (20 €)
 2 composteurs maximum par foyer

2 composteurs (40 €)



ANCIENS COMBATTANTS

ST IGNY ET ST CLÉMENT DE VERS



AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Malgré la chute inexorable de nos effectifs, nous déplorons en effet la disparition de cinq de nos adhérents en peu de temps, en plus de ceux qui nous ont quitté les années précédentes, nous continuons néanmoins nos activités comme ils l'auraient souhaité. Nous leur rendons hommage, ils laissent un grand vide au sein de notre association.

La prochaine assemblée générale ADR-CATM qui regroupera tous les adhérents des Communes de l'ancien canton de Monsols se tiendra à ST IGNY DE VERS le samedi 25 mars 2023.

Chaque année, 4 cérémonies se déroulent dans la Commune.

La première à Vers, le dimanche qui suit le 3 Mai (Maquis de Chauffailles), la seconde, aussi à Vers, le dimanche qui suit le 18 Juin (Appel du Général de Gaulle et souvenir de la tragédie de Vers) Pour les 2 suivantes, 8 Mai et 11 Novembre, elles ont lieu le dimanche le plus proche de ces dates en fonction de la disponibilité de l'Echo du Vallon.

Cette année, elles se sont déroulées de façon satisfaisante, avec le concours des enfants des écoles, de la population et de la fanfare.

LE CLUB DES SAPINS

« Oublie ton âge, ne t'évalue pas en fonction des années.

Vieillir avec sérénité, c'est vieillir positivement : sans regrets, sans remords, sans regarder l'heure, aller de l'avant, ne pas pleurer ses souvenirs d'antan, être fier d'avoir des cheveux blancs, car pour être heureux on a encore le temps ! »

C'est pour ces raisons que le Club des Sapins vous invite à en pousser la porte (à la salle des associations) tous les premiers jeudis du mois.

De bons moments y sont partagés autour d'un gâteau et d'un verre.

Alors n'hésitez surtout pas !



FLEURISSEMENT DU VILLAGE 2022

Les quatre équipes de bénévoles ont renoué avec les fleurs du village dès la fin du mois de mai, accompagnées dans leurs travaux par les criaillements (toutes les 16 secondes) d'un gallinacé. Se sentait-il dominé par son voisin, le coq du clocher, ou avait-il avalé un lacet de rangers. À la mi-août, il a déménagé et les fleurs ont retrouvé le réconfort de leur silence.

Les fortes chaleurs ont froissé, quelque peu, les corolles soyeuses des Dipladénias, les Potentillas ont fané, les Géraniums et les autres plantes ont bien résisté (les arrosages arrivant à propos).

Un grand merci à toutes et à tous, bénévoles et arroseurs.

Les espèces vivaces, plantureusement éprises dans leur corset, poursuivent leur idéal et vous souhaitent un doux hiver et une année 2023 dans la sérénité, l'espoir et la paix.



SOCIÉTÉ DE PÊCHE AAPPMA du Haut Sornin

Pour la saison 2022, la société de pêche compte 337 cartes :

- 85 cartes annuelles
- 9 cartes découverte femme
- 15 cartes personnes mineures + 12 ans
- 44 cartes découverte -12ans
- 3 cartes hebdomadaires
- 181 cartes journalières

Notre Association offre :

- 60km de rivière catégorie 1, sur les communes de Saint Igny de Vers, Propières, Azolette, Saint Bonnet des Bruyères, Aigueperse.
- 3 plans d'eau : le 1^{er} est situé à Saint Igny de Vers (la Vendenesse). Les 2 autres sont à Propières (Azole), dont l'un appartient à la Fédération.

Les cartes de pêche sont en vente au magasin Proxi à Propières (04.74.03.63.44) et Proxi à Saint Igny de Vers (04.74.03.58.31) ainsi que sur le site internet de la Fédération : www.peche69.fr

En 2023, l'ouverture de la truite aura lieu le 11 mars, pour les étangs toute l'année.

L'assemblée générale a lieu le dernier dimanche de Janvier à 10 h 00 salle des associations de St Igny de Vers
Bonnes fêtes de fin d'année à tous et bonne saison de pêche 2023.

SOLEIL BEAUJOLAIS

UNE ASSOCIATION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET CITOYENNE

Notre structure :

L'association a été créée en mai 2020 à la suite de réunions publiques organisées par la Communauté de Communes Saône-Beaujolais. Elle a pour but de sensibiliser les habitants à la consommation des énergies, d'orienter, conseiller et d'échanger sur la sobriété énergétique. L'association est d'intérêt territorial, avec une dynamique locale, une gouvernance partagée, un financement éthique et citoyen, et qui œuvre pour l'écologie.



Sa gouvernance de forme collégiale est composée d'une douzaine de co-présidents, et ses activités sont structurées en différents groupes.

Un partenariat a été régularisé avec la SCIC Solarcoop, installée à Mornant, pour développer des kits photovoltaïques en autoconsommation.

Leur mission est de faciliter la mise en œuvre d'installations solaires photovoltaïques chez les particuliers.

Pour sensibiliser petits et grands, Soleil Beaujolais a créé :

- Le vélo soleil, producteur d'électricité. Il est relié à des lampes (halogènes/led) pour ressentir physiquement l'énergie à produire selon le type d'éclairage.
- Une maquette d'écovillage qui permet de modéliser de façon très ludique les besoins en énergie d'un village, les écocestes que l'on peut mettre en place.
- Des jeux de société qui permettent de prendre conscience de la consommation d'énergie de certains appareils, d'échanger sur nos pratiques à la maison et des écocestes simples à mettre en place.

En partenariat avec l'Agence Locale de la Transition Énergétique, l'association prête une mallette «éco-énergie» équipée d'appareils professionnels destinés à effectuer des mesures précises dans votre logement.

Des Fresques du Climat sont programmées pour animer des ateliers ludiques de sensibilisation au changement climatique.

Soleil Beaujolais, c'est également une société de production d'électricité, une SAS qui s'inscrit dans les principes de l'Économie Sociale et Solidaire. Nous recherchons des toits sur le territoire, bien orientés, pour installer des panneaux photovoltaïques et créer de l'électricité localement et ainsi participer à la démarche Territoire Energie POSitive (TEPOS) de la CCSB.



Plus d'infos
sur notre site :
www.soleilbeaujolais.fr
Facebook
mail : contact@soleilbeaujolais.fr
téléphone : 04 74 06 76 88

COMMENT PARTICIPER AU PROJET ?

- Rejoindre l'Association pour apporter votre énergie et vos compétences
- Adhérer à l'association en ligne : www.soleilbeaujolais.fr
- Mettre à disposition un toit
- Souscrire à une ou des parts sociales dans la SAS (un cadeau durable !)
- En parler autour de soi : faire connaître ce projet à vos voisins, famille, amis, entreprises.
- Rejoindre l'Association pour apporter votre énergie et vos compétences
- Adhérer à l'association en ligne : www.soleilbeaujolais.fr
- Mettre à disposition un toit
- Souscrire à une ou des parts sociales dans la SAS (un cadeau durable !)
- En parler autour de soi : faire connaître ce projet à vos voisins, famille, amis, entreprises.



ASSOCIATION SPORTIVE DES SORNINS RÉUNIS

Pour la saison 2022/2023 le club repart seul suite à la mise en sommeil du club de Propières.

Cette année sera gravée dans les mémoires de tous nos joueurs, dirigeants et supporters, car nous avons rejoint le 3ème tour de Coupe de France. Ceci n'était jamais arrivé jusqu'à présent et pour couronner le tout, nous avons rencontré un club de National 3.

Précisons que Chambéry Savoie Foot joue 7 niveaux au-dessus du nôtre. Nos joueurs ont fait plus que de la résistance avec un score final de 0-2.

Nous félicitons les joueurs, tout comme les dirigeants qui ont œuvré pour organiser ce match historique, sans oublier les nombreux spectateurs venus mettre une ambiance de folie.

L'effectif de l'entente Saint Igny de Vers/Propières est composé ainsi :

- **Séniors** : 43 Joueurs
- **Jeunes** : 58 Joueurs / Joueuses
- **Dirigeants** : 16 Dirigeants / Dirigeantes

Soit une augmentation de 17 joueurs par rapport à l'année passée



Les équipes de jeunes du U7 à U17 jouent sous l'entité EHB (Entente du Haut Beaujolais) présidée par Stéphane Bréchnignac et regroupent les jeunes d'Ouroux et Saint Igny de Vers. Les équipes U15 et U17 sont toujours avec DSF (La Chapelle-sous-Dun, Saint Maurice-les - Châteauneuf, Chassigny et Chauffailles).

- Les seniors jouent le dimanche après-midi à 13 h 00 ou 15 h 00 et s'entraînent les mardi et vendredi de 19h30 à 21h30 sur les terrains de Propières ou Saint Igny de Vers.

Les entraînements sont dirigés par Philippe Jolivet et Emilien Cellier.

- Le groupe vétérans joue le vendredi soir en match amical avec les équipes voisines de la même catégorie (+35 ans).

- Les jeunes de 5 à 17 ans jouent le samedi matin ou après-midi, et parfois le dimanche matin à 10 h 00 pour les U17. Les entraînements sont assurés par Stéphane Bréchnignac/Cyril Dubost / Bastien Charvet/Alexis Fricaud/Johan Vicente, ont lieu le mardi de 18h00 à 20 h 00 à Saint Igny de Vers.



Un club de foot est aussi remarqué par ses infrastructures, c'est pour cette raison que la construction d'un nouveau vestiaire et la rénovation des deux anciens sont prévus prochainement.

Tout est mis en œuvre pour que le club perdure encore de nombreuses années pour petits et grands.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président	Aurélien GONNACHON
Vice-Président	Dominique JONCHIER
Trésoriers	Eric LAVENIR et Antoine JOLIVET
Secrétaire	Julien BENOIT
Intendant	Dominique JONCHIER
Gestion Buvette	Pierre CREUZERAND et Bastien CHARVET
Commission Jeune	Antoine JOLIVET, Rémi JOLIVET et Bastien CHARVET
Commission Sénior	Éric DUCROUX, Sylvain DUFOUX et Victor VULLO
Commission Animation	Julien CHARNAY et Tony SAMBARDIER
Commission Terrain	David DÉSIGAUX, Alexis FRICAUD et Philippe JOLIVET
Gestion Matériel	Aurélien GONNACHON
Responsable Sécurité	René GONNACHON
Référent F.M.I.	Julien BENOÏT



ECURIE ST RIGAUD

AUTO-CROSS 2022, UN MILLÉSIME PRÉCIEUX

L'année 2022 aura été une très belle année pour l'Ecurie Saint Rigaud.

En effet, les deux courses ont été accompagnées du soleil et cet invité a rendu l'auto-cross de Saint Igny de Vers tout simplement superbe !

Course SEAC réussie !

Le 30 avril et 1er mai derniers, le circuit de la Brosse accueillait le challenge SEAC (Sud-Est Auto-cross) avec plus de 170 pilotes au départ. C'était l'essai grandeur nature de la nouveauté de l'année : la grille en enrobé. En effet, la FIA (Fédération Internationale Automobile) demande à ce que les circuits homologués pour recevoir le Championnat d'Europe d'Auto-cross soient pourvus d'un départ en enrobé. L'Ecurie Saint Rigaud a donc mis en œuvre cet ouvrage juste avant l'épreuve du SEAC. L'essai est validé. Les pilotes ont apprécié, le public aussi.



Championnat d'Europe réussi !

Les 17 et 18 septembre, c'était cette fois-ci la caravane du Championnat d'Europe qui s'établissait à Saint Igny de Vers. Malgré les difficultés d'organisation suite aux problématiques des restrictions d'eau demandant aux responsables de l'association de prendre des mesures tant financières que techniques, l'année 2022 est, sans conteste, une très belle année pour le Championnat d'Europe à St Igny. Un très beau plateau (+ de 120 engagés) au regard des autres courses, une organisation bien huilée, un soleil au zénith ont été les ingrédients d'un très beau week-end ! Les spectateurs, très nombreux, ont apprécié le magnifique spectacle.



« Association » réussie !

Ce qu'il est à retenir cette année, c'est que l'organisation a été spectaculaire, tout autant que ce qui se passait sur la piste. Les pilotes, les accompagnateurs, les spectateurs mais aussi les officiels FIA qui pourtant écument de nombreuses courses à l'étranger sont unanimes : ils sont tous impressionnés ! Impressionnés par la rapidité du service aux buvettes et au snack, impressionnés par les sourires et la motivation de tous les bénévoles, impressionnés par l'efficacité des dépannages sur la piste, impressionnés par le circuit magnifique et la qualité du spectacle.

Alors les membres du bureau de l'Écurie Saint Rigaud profitent de cette tribune pour remercier toutes les personnes, les collectivités, les entreprises qui ont participé à l'organisation d'un tel événement. Ludovic Besson, président de l'association souligne : « ce que l'on met en place lors de ces quelques jours, ce n'est pas rien ! Beaucoup d'officiels de la FIA n'en reviennent pas qu'un si petit village puisse se mettre autant en action pour un tel résultat ! Certains disent que c'est exceptionnel ! Alors merci encore à l'équipe de l'Écurie, aux 255 bénévoles, jeunes et moins jeunes, à toutes ces personnes qui font de St Igny un village pas comme les autres ! ».

RENDEZ-VOUS 2023

BAL DE LA FOIRE

28 janvier

CHALLENGE SEAC

Les 10 et 11 juin

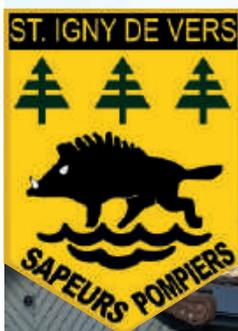
CHAMPIONNAT D'EUROPE

Les 16 et 17 Septembre

BAL DE NOËL

23 décembre





VOS SAPEURS - POMPIERS

Cette année 2023, le centre d'intervention et l'amicale des sapeurs-pompiers de Saint-Igny-de-Vers fêteront leurs 40 ans d'existence.

En effet le centre communal de première intervention (CPI) est né à l'automne 1983. Il était composé de 16 sapeurs-pompiers et était équipé d'un FPT (fourgon pompe tonne) et d'une moto pompe pour des interventions d'incendie. Le premier VSAB (ambulance) est quant à lui arrivé après la départementalisation au début des années 2000, les



interventions de secours à personnes étaient jusque-là assurées en prompt secours avec le VTU (véhicule tout usage).

Après être monté jusqu'à environ 25 actifs, au fil des années et suite à la suspension de quatre de nos sapeurs-pompiers pour cause d'obligation vaccinale COVID, l'effectif est actuellement retombé à 16 actifs dont 5 éléments féminins.

Deux recrues vont venir grossir nos rangs au cours de l'année 2023, il s'agit de deux jeunes filles qui nous viennent de la commune de Saint-Clément-de-Vers : Léonie Descroux et Margot Tournier.

L'effectif restera malgré tout insuffisant et notamment la journée en semaine où il nous est difficile d'assurer quotidiennement le VSAV (véhicule de secours à personne). Il arrive donc que des renforts des

communes voisines interviennent sur notre secteur avec des délais de transit avoisinant la demi-heure. Nous allons donc lancer courant 2023 une campagne de recrutement auprès des administrés des communes d'Aigueperse, Saint-Clément-de-Vers et Saint-Igny-de-Vers en âge de devenir sapeurs-pompiers. Si vous souhaitez vous engager pour la protection des populations, de l'environnement et des biens de nos différentes communes du Haut-Beaujolais n'attendez pas et contactez-nous : gaylord.ballandras@sdmis.fr ou allez remplir la fiche de pré-engagement sur sdmis.fr.

Au 29 octobre, nous avons effectué 58 interventions sur l'année 2022 dont 35 pour du secours d'urgence à personne et 3 pour raison d'incendies. Nous avons également effectué une douzaine de sorties d'engins « hyménoptère » pour



FORMATION

1^{ERS} GESTES DE SECOURS

Après avoir été repoussée à plusieurs reprises, nous allons enfin pouvoir proposer une formation de premiers secours destinée aux habitants des communes d'Aigueperse, Saint-Clément-de-Vers et Saint-Igny-de-Vers. Celle-ci se déroulera sur une journée complète, **LE SAMEDI 29 AVRIL 2023**. Une partie du coût de la formation sera prise en charge par l'amicale.

Si vous êtes intéressé, contactez-nous par mail :
amicalesp.stigny@gmail.com
ou 07 88 79 14 44

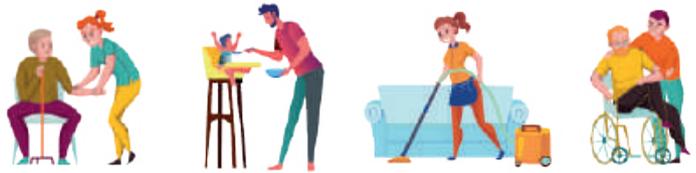
ou en laissant vos coordonnées dans la boîte aux lettres de la caserne.

la destruction d'une vingtaine de nids de guêpes et frelons. Pour comparaison, avec un effectif un peu plus conséquent notamment en journées de semaine, nous effectuons une centaine d'interventions il y a encore quelques années, preuve s'il en était encore nécessaire de notre besoin de recrutement.

Suite aux travaux effectués en fin d'année dernière sur la façade de

la caserne, nous avons décidé de rafraîchir également la façade du local de l'amicale. Ce sont nos aînés, retraités du bâtiment, qui se sont spontanément proposés pour la réalisation des travaux, nous leur sommes très reconnaissants et c'est également l'occasion de remercier l'ensemble de nos retraités sapeurs-pompiers pour leur implication dans la vie de l'amicale.





L'association ADMR de Grosne Sornin, c'est :

<p>130 bénéficiaires accompagnés</p>	<p>18000 heures d'intervention</p>	<p>5500 Repas Livrés</p>	<p><u>SECTEURS</u> AIGUEPERSE AZOLETTE PROPIÈRES ST CLÉMENT DE VERS ST BONNET DES BRUYÈRES ST IGNY DE VERS</p>
--	--	----------------------------------	--

L'équipe de 9 bénévoles et 19 salariés de l'association remercie les habitants pour leur accueil et leur générosité lors de la vente traditionnelle et annuelle de brioches.

Cette manifestation, comme les dons et les subventions, nous permet de maintenir une équipe de salariés qualifiés en CDI afin de répondre à toutes les demandes (sorties d'hospitalisation, heures mutuelles, heures CAF, heures de confort (entretien du logement), plan d'aide APA, MSA...) soit :

- 2 salariées administratives, sont à votre écoute du lundi au vendredi de 9h-12h et de 14h-16h. Pour le week-end, une astreinte est assurée.
- 17 salariés d'intervention

LE PORTAGE DE REPAS

LES LIVRAISONS S'EFFECTUENT AVEC UN VÉHICULE FRIGORIFIQUE

En 2019, 1802 repas étaient livrés.

En 2022, 5500 repas étaient livrés.



Quelques avantages apportés par la livraison de repas :

- Le maintien à domicile
- De varier son alimentation
- De manger équilibrer
- De choisir son menu (4 menus proposés par jour)
- De choisir le nombre de repas souhaité par semaine

Cette prestation peut être ponctuelle afin de faciliter le retour à domicile.

L'association recherche des Bénévoles, des Salariés d'intervention
Envie de rejoindre notre équipe rien de plus simple, venez nous rencontrer à l'adresse ci-dessous :



admr-rhone.fr

ADMR GROSNE SORNIN
30 Place de la Mairie
admr.st-ign@fede69.admr.org
04 74 04 56 84

CONSCRITS CLASSES EN 2

Conscrits St Igny de Vers 2022



Louis Ballandras 2021



Payron Echallier Auvray



Maeva Catanéo



Gabin Jolivet



Leandre Désigaut



Elliott Brailon

